



Rambouillet et sa région constituent un territoire remarquable où s'allient un patrimoine culturel urbain d'une richesse variée et appréciée avec un espace environnant naturel de qualité qu'il est nécessaire de conserver et de protéger.

PARR (association Loi 1901) a pour objet la protection et la promotion du patrimoine, de l'environnement et de l'urbanisme de Rambouillet et de sa région.

Association régie par la loi de 1901, agréée au titre du code de l'urbanisme et du code de l'environnement.

Association adhérente à la Fondation du Patrimoine et à Yvelines Environnement, associations reconnues d'utilité publique.

*Association PARR  
Pôle associatif Marie-France FAURE  
67, rue Dreyfus  
78120 RAMBOUILLET  
Courriel : parr78@orange.fr*

## PARR propose

- de faire connaître ce patrimoine et de le valoriser en organisant des expositions, des visites, des conférences, des actions scolaires ou pédagogiques, des publications, des articles de presse,
- d'exercer une vigilance active en se tenant informée des projets touchant le patrimoine, l'environnement ou l'urbanisme,
- de s'assurer que le cadre urbain ne soit pas défiguré par des aménagements excessifs et peu conformes à l'équilibre urbain et paysager,
- de veiller à l'élégance et à l'harmonie des nouvelles réalisations urbaines, industrielles ou commerciales sans exclure les contrastes et les innovations,

**Pour optimiser son action, PARR s'est entourée :**

- de conseillers techniques en architecture, histoire, musique, peinture, agronomie et agriculture, sylviculture, urbanisme, entre autres, qui seront sollicités selon les dossiers traités,
- de correspondants dans les différentes communes du secteur.

Cliquez sur le document  
pour le télécharger  
et/ou l'imprimer



## Extrait des statuts

### Article 2 : Objet

Le périmètre d'action de l'Association comprend Rambouillet, son canton et ses environs dont il lui sera loisible de franchir les limites.

Cette Association a pour objet :

- de mener des études et des recherches sur le patrimoine historique, artistique et culturel de Rambouillet et de sa région,
- de protéger son patrimoine architectural, environnemental, naturel et paysager, et de veiller à l'organisation et au développement de son urbanisme,
- d'apporter ses idées et son aide bénévole a un plan de développement économique équilibré dans le respect du patrimoine, de l'environnement et de l'urbanisme,
- d'utiliser tout moyen propre à préserver, mettre en valeur et faire connaître l'ensemble du patrimoine de Rambouillet et de sa région.

### Article 3 : Engagement

L'Association s'interdit toute activité politique et confessionnelle.

### Article 6 : Membres

L'Association se compose de personnes physiques et de personnes morales.

Les personnes physiques appartiennent aux catégories désignées ci-après :

- Les membres d'honneur désignés par le Conseil d'Administration,
- Les membres actifs, c'est-à-dire des personnes à jour de leur cotisation et qui s'engagent à promouvoir et à soutenir les actions de l'Association. Ils se répartissent en membres actifs ordinaires et en membres actifs bienfaiteurs.

Les personnes morales peuvent être toute organisation manifestant un intérêt pour l'objet de l'Association. Elles doivent être agréées par le Conseil d'Administration.

Les adhésions sont formulées par écrit, signées par celui qui demande à faire partie de l'Association et acceptées par le Conseil d'Administration.



### Les membres fondateurs

Jean BLECON	Catherine COMAS
Georges CASARI	Gisèle DESCHAMP
Gerard CLAISSE	Pierre QUEMARD
Jean-Noël CORDIER	Jean-Eric ULLERN

### Montant des cotisations

<b>Membres actifs</b>	
Adhérent individuel	<b>20</b> euros
Couple adhérent	<b>25</b> euros

**Membres bienfaiteurs** 50 euros

Cliquez sur le document  
pour le télécharger  
et/ou l'imprimer

## PARR BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Déclare adhérer à l'Association et à ses statuts :  
 Membre actif  Membre bienfaiteur

Somme versée : .....

A .....

Le .....

Signature :

Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières pour adhérer à la PARR, mais si vous avez des connaissances ou des passions ayant un lien avec nos objectifs et qui pourraient contribuer à mener à mieux notre réflexion, merci de nous les faire connaître : (réponse facultative)

**Association PARR**  
Pôle associatif Marie-France FAURE  
67, rue Dreyfus  
78120 RAMBOUILLET  
Courriel : parr78@orange.fr

